



Ouverture 2025 sur les marais intérieurs (Hors DPM)

ESPÈCES	DATES D'OUVERTURE Ouverture anticipée Autres territoires mentionnés à l' article L. 424-6 du code de l'environnement	Saison 2025-2026
Oies		
Oie cendrée	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Oie des moissons	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Oie rieuse	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Bernache du canada	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Canards de surface		
Canard chipeau	15 septembre à 7 heures	15 septembre
Canard colvert	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Canard pilet	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Canard siffleur	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Canard souchet	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Sarcelle d'été	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Sarcelle d'hiver	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Canards plongeurs		
Fuligule milouin	En attente des décisions nationales	
Fuligule milouinan	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Fuligule morillon	15 septembre à 7 heures	15 septembre
Eider à duvet	En attente des décisions nationales	
Garrot à œil d'or	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Harelde de Miquelon	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Macreuse noire	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Macreuse brune	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Nette rousse	15 septembre à 7 heures	15 septembre
Rallidés		
Foulque macroule	15 septembre à 7 heures	15 septembre
Poule d'eau	15 septembre à 7 heures	15 septembre
Râle d'eau	15 septembre à 7 heures	15 septembre

Limicoles		
Barge rousse	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Bécasseau maubèche	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Bécassine des marais	Premier samedi d'août à 6 heures (***)	2 août
Bécassine sourde	Premier samedi d'août à 6 heures (***)	2 août
Chevalier aboyeur	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Chevalier arlequin	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Chevalier combattant	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Chevalier gambette	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Courlis corlieu	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Huîtrier pie	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Pluvier doré	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Pluvier argenté	Premier jour de la troisième décade d'août à 6 heures	21 août
Vanneau huppé	Ouverture générale de la chasse dans le Nord	21 septembre

*** Jusqu'au 21 août, sur les seules prairies humides et les zones de marais non asséchées spécifiquement aménagées pour la chasse de ces deux espèces, par la réalisation de platiers et la mise en eau, entre 10H00 et 17H00